

Roaming : les opérateurs prennent leur temps?

« *Les opérateurs ont la tête dure* ». Cette pensée doit souvent traverser l'esprit des législateurs européens. Les opérateurs de téléphonie mobile devaient informer leurs abonnés avant le 30 juillet et appliquer les nouveaux tarifs avant le 30 août. Malgré tous les efforts déployés par la Commission européenne, les consommateurs français ne se verront appliquer l'Eurotarif qu'à partir du 30 août, selon le quotidien *Libération*. A ce stade, il n'est même pas dit que tous les professionnels respectent cette date.

Une situation irritante pour Viviane Reding, commissaire européen chargée du dossier. Rappelons que désormais un appel émis de l'étranger coûte 58 centimes tandis qu'un appel reçu à l'étranger coûte 29 centimes à l'abonné.

Des tarifs bien peu avantageux pour les opérateurs. En moyenne, ces derniers facturent 1 euro l'appel émis de l'étranger et environ 40 centimes l'appel reçu à l'étranger.

D'où leur manque de volontarisme à appliquer les exigences de la Commission. En France, la 'bande des trois' (Orange, SFR et Bouygues Telecom) avance à son rythme. Pas de nouveaux tarifs avant le 22 août chez SFR, ni avant le 30 août pour Orange. Bouygues fait encore plus fort. Ses clients ne bénéficieraient de l'Eurotarif qu'à partir du 25 septembre.

Et Viviane Reding de rappeler que « *toute mise en oeuvre au-delà du 30 août est illégale, et les régulateurs nationaux ont le pouvoir d'imposer des sanctions* ». Une mise en garde sévère à l'endroit des professionnels.

Pour autant, les opérateurs, tout à leurs promotions estivales respectives, proposent-ils un forfait de 5 euros pour dix minutes d'appel, qui une réduction automatique de ses tarifs pour l'été? Mais ces modalités commerciales sont parfois opaques pour les consommateurs.

L'itinérance rapportent aux opérateurs plus de 8,5 milliards d'euros par an. Pour les opérateurs français, le roaming équivaut à 7% de leur chiffre d'affaires. Un revenu financier sur lequel les opérateurs ne sont pas disposés à tirer un trait définitif.